

RAPPORT DE SYNTHESE

Affaire suivie par : David PEREIRA

Commission concernée :
«Finance»

OBJET : Budget ville / Exercice 2016
Compte de gestion
Compte administratif
Reprise du résultat

Approbation du Compte de gestion 2016 :

Le compte de gestion du Receveur Municipal est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice. Il permet de justifier l'exécution du budget, de présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière du budget principal de la commune. Le compte de gestion établi par le Receveur Municipal doit être visé par l'Ordonnateur qui certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats est conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2016, établi par le Receveur Municipal en qualité de comptable public de la commune (Art L 2121-31 du CGCT).

Ce compte de gestion concorde rigoureusement avec le compte administratif établi par la Ville et présente, comme ce dernier, un excédent global de **6 172 956,25 €** (hors restes à réaliser).

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de constater que les résultats du compte de gestion du Receveur Municipal sont bien conformes à ceux du compte administratif qui se soldent par un excédent cumulé de **6 172 956,25 €** (hors restes à réaliser).

Vote du Compte administratif 2016 :

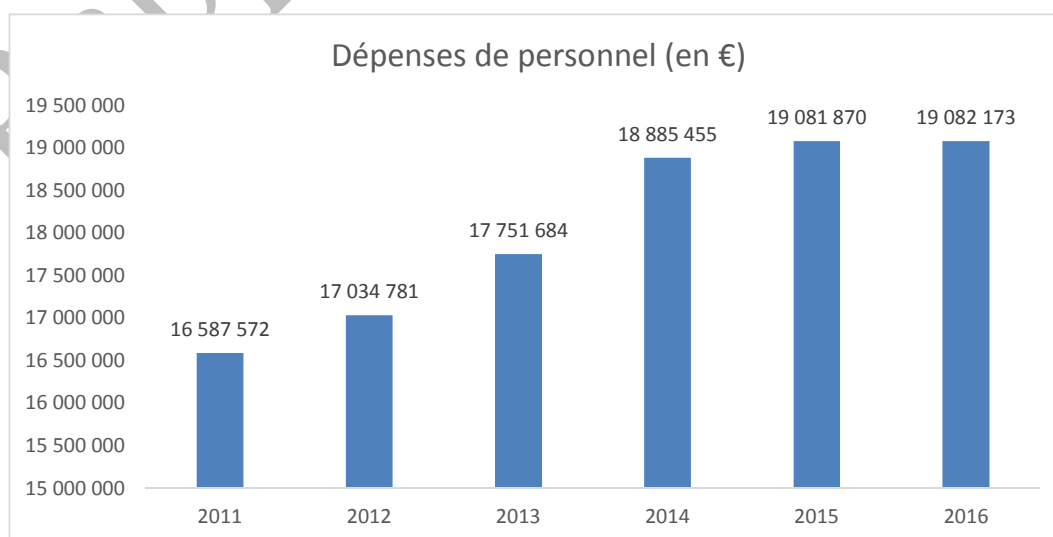
Compte Administratif	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		40 479,46	1 199 993,88		1 199 993,88	
Opérations de l'exercice	29 554 993,58	33 084 424,33	8 007 588,36	11 810 628,28	37 562 581,94	44 895 052,61
<i>Totaux (hors restes à réaliser)</i>	<i>29 554 993,58</i>	<i>33 124 903,79</i>	<i>9 207 582,24</i>	<i>11 810 628,28</i>	<i>38 762 575,82</i>	<i>44 935 532,07</i>
Résultats de clôture (hors restes à réaliser)	3 569 910,21		2 603 046,04		6 172 956,25	
Restes à réaliser			5 990 688,15		5 990 688,15	
TOTAUX CUMULES (y compris restes à réaliser)	29 554 993,58	33 124 903,79	15 198 270,39	11 810 628,28	44 753 263,97	44 935 532,07
Résultats de clôture (y compris restes à réaliser)	3 569 910,21		-3 387 642,11		182 268,10	

Le résultat global de clôture s'établit à 182 268,10 €. Il est composé d'un excédent de fonctionnement de 3 569 910,21 € servant à financer un besoin en investissement de 3 387 642,11 €.

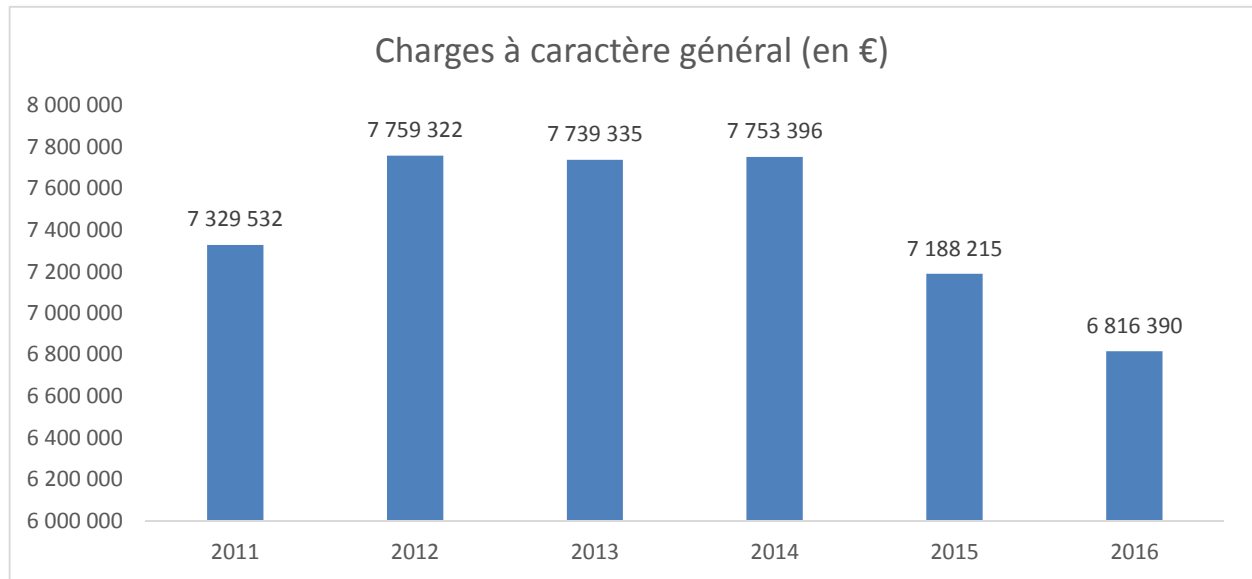
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Les **dépenses de personnel** (chapitre 012) sont stables (0,00 %) entre 2015 et 2016, elles s'élèvent à **19 082 173 €** en 2016 contre 19 081 870 € en 2015. Malgré l'effet mécanique du « GVT » (glissement-vieillesse-technicité), l'augmentation des taux de cotisation, les recrutements et l'augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet 2016 (+0,6 %), la municipalité est parvenue à stabiliser le premier poste de dépenses de la commune.

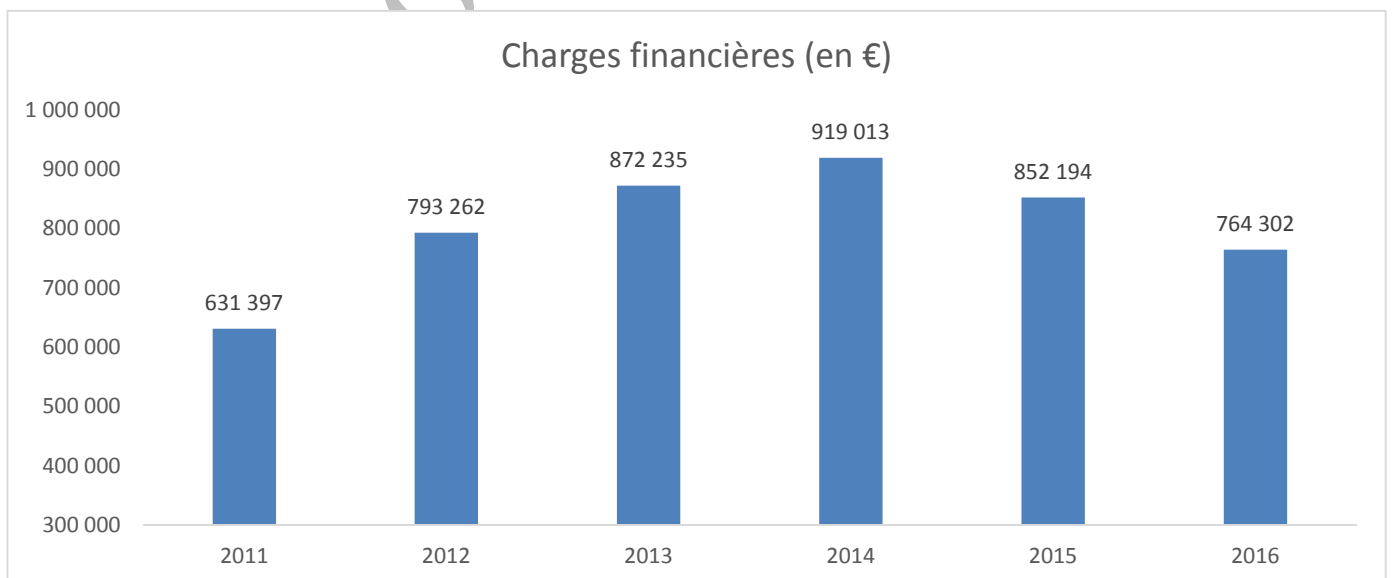


Les **charges à caractère général** (chapitre 011) s'élèvent en 2016 à **6 816 390 €** (7 188 215 € en 2015) soit une baisse de 5,2%. Il s'agit de la deuxième baisse consécutive, après celle enregistrée l'année dernière de 7,3 %. La municipalité poursuit ainsi son objectif de sobriété dans les dépenses de fonctionnement des services.



Les **autres charges de gestion courante** (chapitre 65), composées de subventions et contingents obligatoires pour l'essentiel, s'établissent en 2016 à **1 491 518 €** (1 581 935 € en 2015) soit une diminution de 5,7 %. Cette baisse s'explique principalement par le montant exceptionnel des créances éteintes de l'association AILE en 2015 (67 541 €) et par la suppression de la subvention au COS (41 900 €).

Les **charges financières** (chapitre 66), composées des intérêts de la dette, des intérêts de la ligne de trésorerie et des commissions bancaires, se sont élevées en 2016 à **764 302 €** (852 194 € en 2015) soit une baisse de 10,3 %. La municipalité continue de bénéficier de la baisse des taux d'intérêts ainsi que d'un volume de la dette conjoncturellement plus faible.



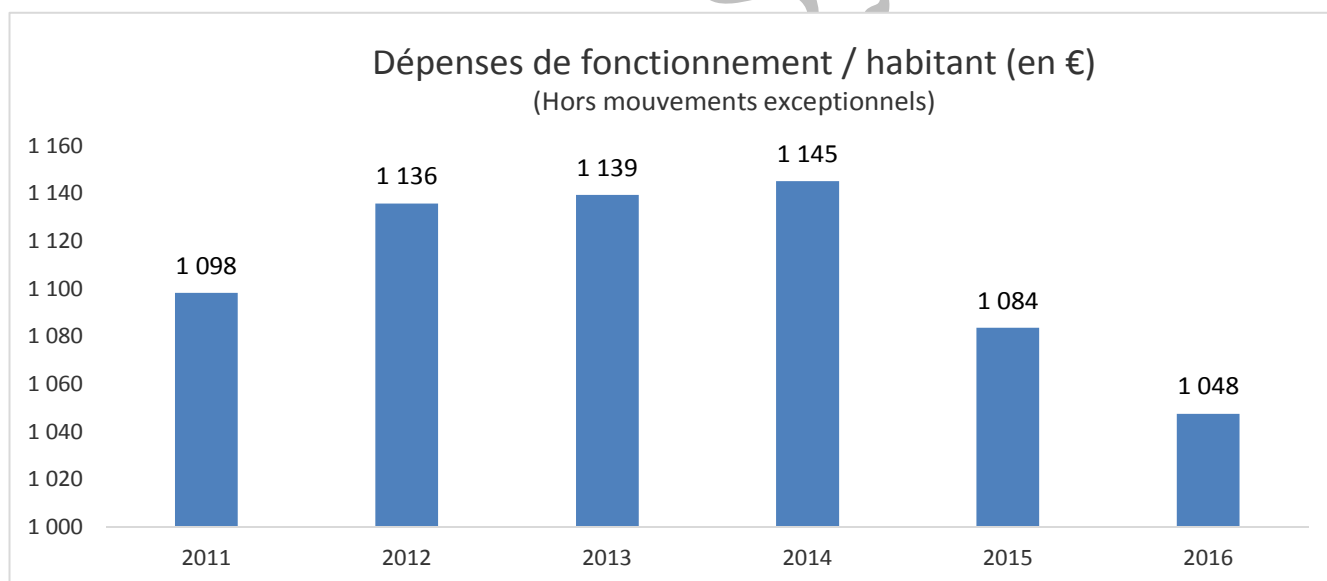
Les **charges exceptionnelles** (chapitre 67) s'établissent en 2016 à **13 767 €** (158 416 € en 2015). Cette diminution s'explique principalement par le versement exceptionnel en 2015 de la somme de 55 000 € au titre d'un contentieux (FORCINAL) et par la nouvelle DSP « parking » qui ne prévoit plus de versement de garantie de recettes au délégataire (86 327 € en 2015).

Les **dépenses réelles de fonctionnement** s'élèvent à **28 168 150 €** en 2016 (**28 862 630 €** en 2015) et diminuent de 2,4%.

La répartition des dépenses réelles de fonctionnement en fonction du volume financier est la suivante :

Chapitres	CA2016	%
Chapitre 012 - dépenses de personnel	19 082 173	68%
Chapitre 011 - charges à caractère gnl	6 816 390	24%
Chapitre 65 - autres charges de ges.	1 491 518	5%
Chapitre 66 - charges financières	764 302	3%
Chapitre 67 - charges exceptionnelles	13 767	0%
	28 168 150	100%

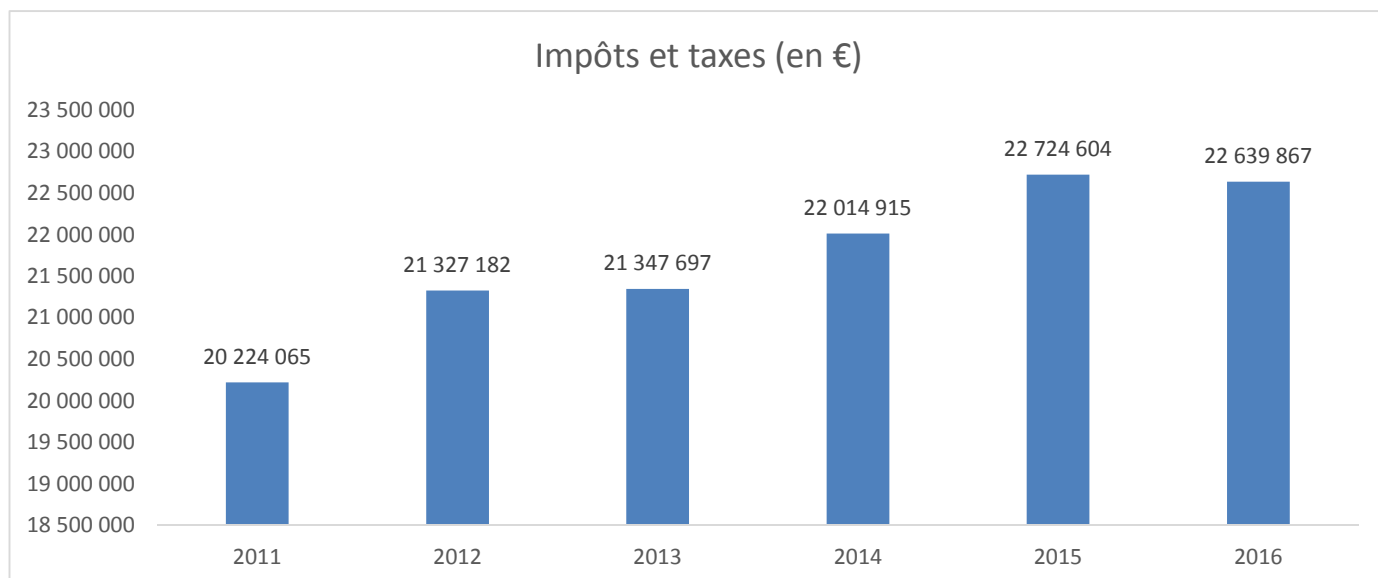
Un des objectifs annoncé par l'équipe municipale avant les élections vise à améliorer dans la durée le ratio des dépenses de fonctionnement par habitant. Ce ratio s'élève à 1 048 € en 2016, il était de 1 084 € en 2015 et 1 145 € en 2014.



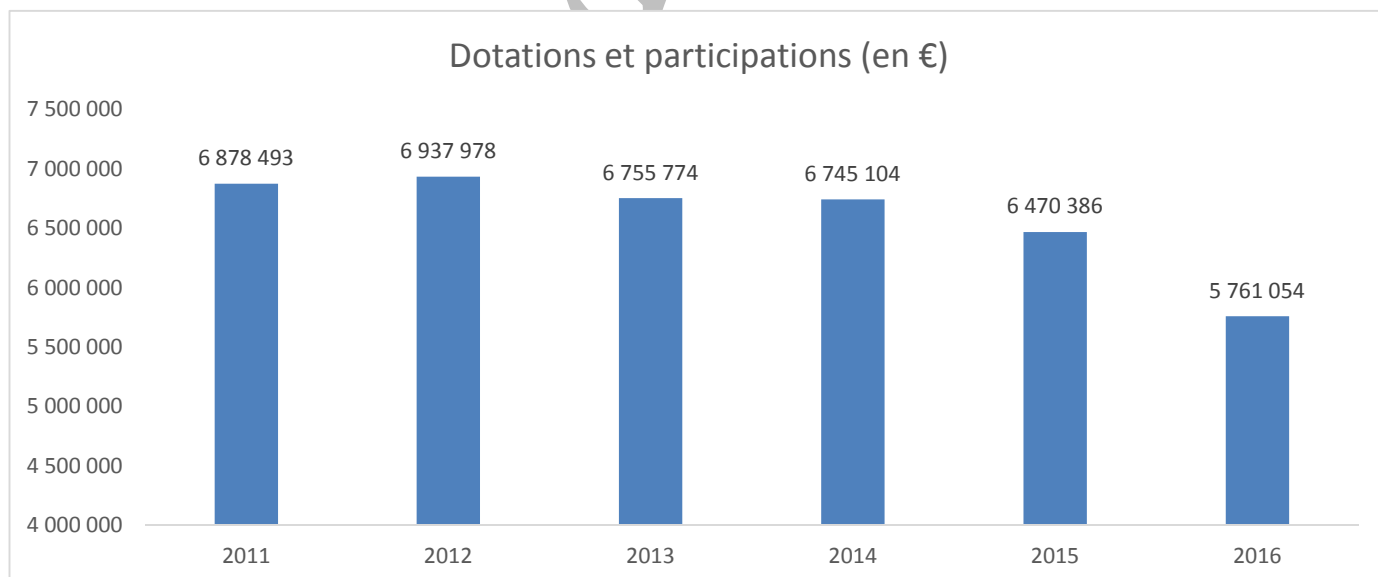
Recettes de fonctionnement

Les **impôts et taxes** (chapitre 73) s'élevaient à **22 639 867 €** (22 724 604 € en 2015), soit une quasi-stagnation (-0,4%), qui s'explique principalement par la baisse des recettes suivantes :

- 101 903 € de la taxe additionnelle aux droits de mutations (- 11%),
- 70 329 € du produit de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), suite à la mise en place de la réforme qui a conduit à un décalage dans le temps de l'émission des titres de recette.



Les **dotations et participations** (chapitre 74) s'élevaient à **5 761 054 €** en 2016 (**6 470 386 €** en 2015), soit une baisse de 11,0%. Cette diminution s'explique principalement par l'impact de la réduction des dotations versées par l'Etat (-664 847 € sur la dotation forfaitaire).



Les **produits des services** (chapitre 70), provenant en grande majorité des recettes usagers, s'élevaient à **3 489 835 €** en 2016 (3 353 088 € en 2015). Ce poste de recettes progresse de 4,1% en raison de la révision des tarifs (en moyenne + 2%) et de l'augmentation de la fréquentation des services proposés au Brétignolais.

Les **recettes exceptionnelles** (chapitre 77) s'élèvent à **508 521 €** en 2016 (1 213 337 € en 2015). La diminution de ces recettes s'explique par des mouvements financiers non récurrents tels que :

- le versement partiel du bilan de clôture de la ZAC Maison Neuve en 2015 (1 000 000 €),
- la vente des terrains COURTEPAILLE en 2016 (353 720 €).

Les **atténuations de charges** (chapitre 013) correspondent aux remboursements d'assurance pour les risques statutaires du personnel. Ces recettes s'élèvent à **339 445 €** en 2016 contre 366 983 € en 2015.

Les **autres produits de gestion courante** (chapitre 75) sont composés principalement de recettes issues des loyers, des baux à construction et de la redevance pour l'exploitation du marché couvert (GERAUD). Ces recettes s'élèvent à **299 223 €** en 2016 (297 755 € en 2015).

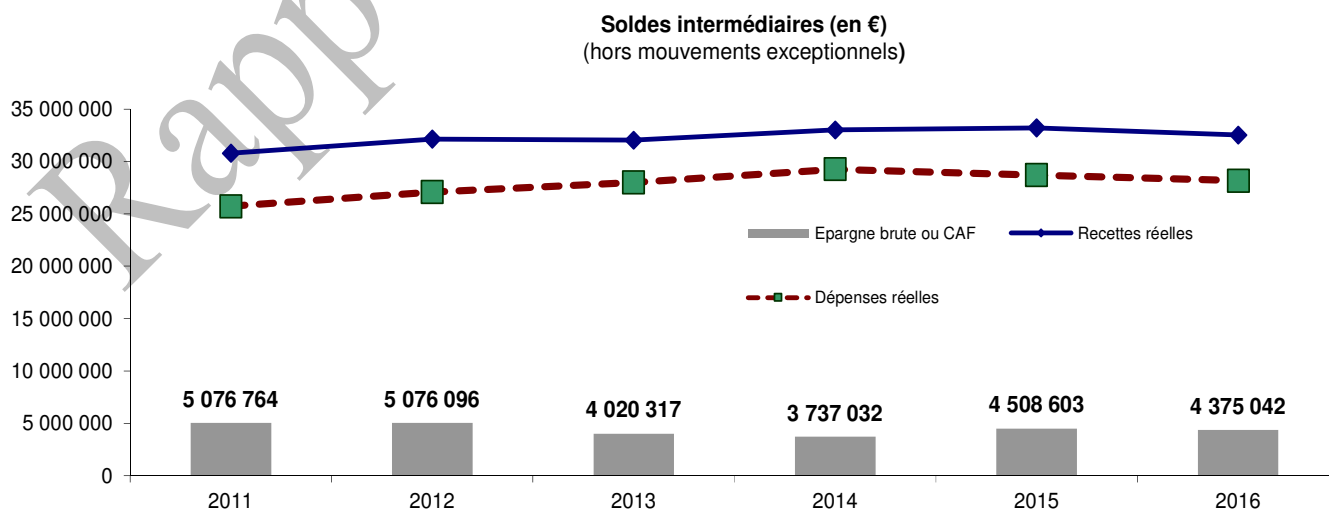
Les **recettes réelles de fonctionnement** se sont élevées en 2015 à **33 037 946 €**. Par rapport aux recettes constatées sur l'année 2015 (34 426 153 €), elles diminuent de 4,0%.

La répartition des recettes réelles de fonctionnement en fonction du volume financier est la suivante :

Chapitres	CA2016	%
Chapitre 73 - impôts et taxes	22 639 867	69%
Chapitre 74 - dotations et participations	5 761 054	17%
Chapitre 70 - produits des services	3 489 835	11%
Chapitre 77 - produits exceptionnels	508 521	2%
Chapitre 013 - atténuations de charges	339 445	1%
Chapitre 75 - autres produits de ges.	299 223	1%
	33 037 946	100%

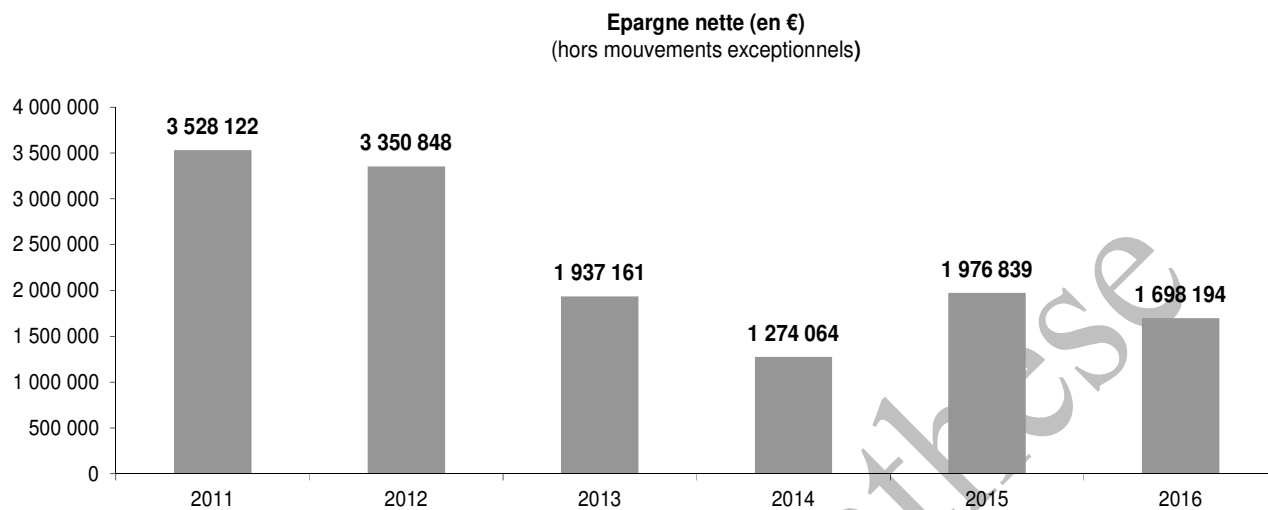
L'épargne brute

Grâce à la mise en place des chantiers par la nouvelle municipalité portant notamment sur la réduction des dépenses de fonctionnement, et malgré la baisse des dotations de l'Etat, la commune parvient à dégager une épargne de **4,4 M€** en 2016 (contre 4,5 M€ en 2015 et 3,7 M€ en 2014). Ce niveau d'épargne lui permet de couvrir le remboursement en capital de la dette et d'investir dans les projets nouveaux en investissement.



L'épargne nette

Après remboursement du capital de l'emprunt, **l'épargne nette pour l'année 2016 s'élève à 1,7 M€** (contre 2 M€ en 2015).

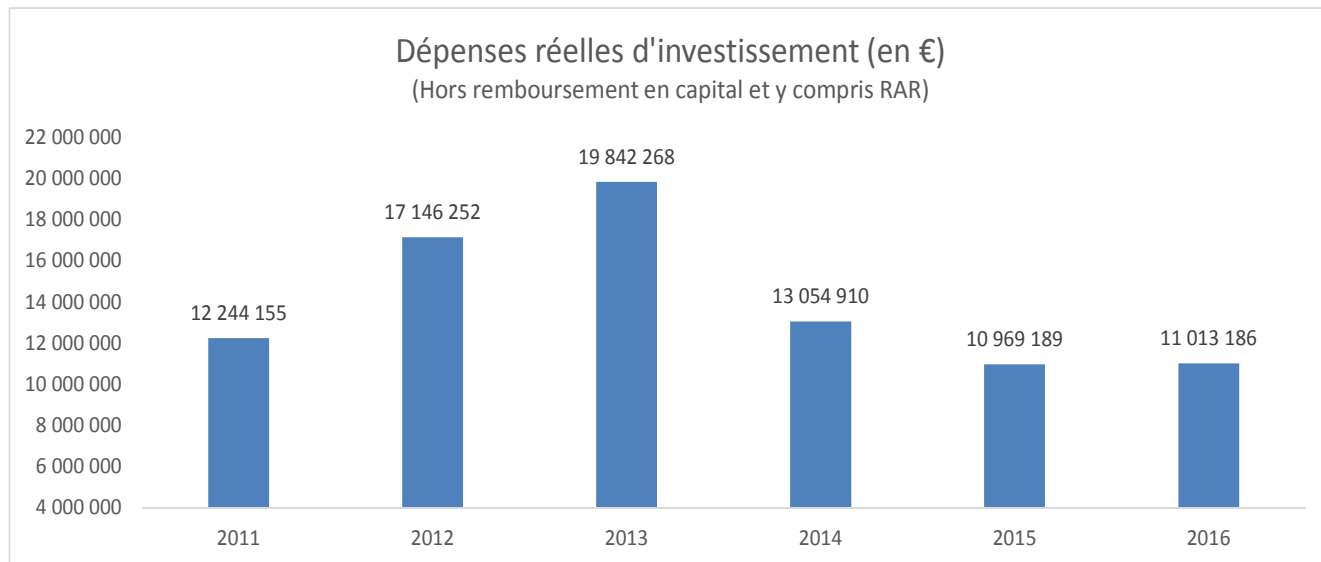


Rapport de Synthèse

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

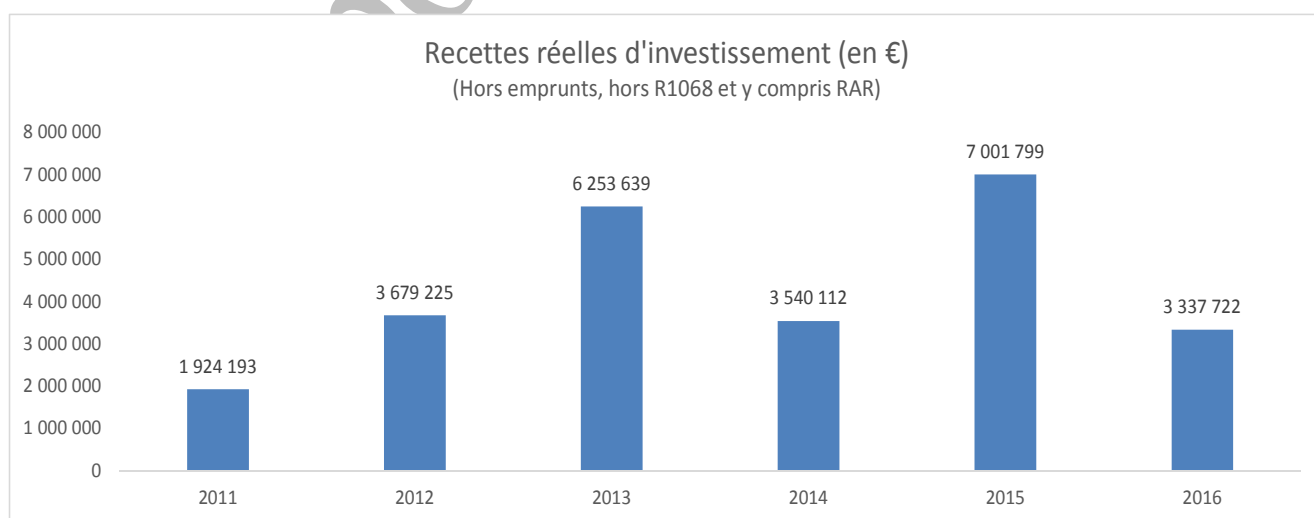
Les **dépenses réelles d'investissement** (hors remboursement du capital de l'emprunt et y compris restes à réaliser) se sont élevées à **11 013 186 €** en 2016 (10 969 189 € en 2015).



Le remboursement en capital de la dette s'établit à **2 676 847 €** pour l'année 2016 (2 531 764 € en 2015).

Recettes d'investissement

Les **recettes réelles d'investissement** (hors emprunts mobilisés, hors excédents de fonctionnement capitalisés et y compris restes à réaliser) se sont élevées à **3 337 722 €** en 2016 (7 001 799 € en 2015).

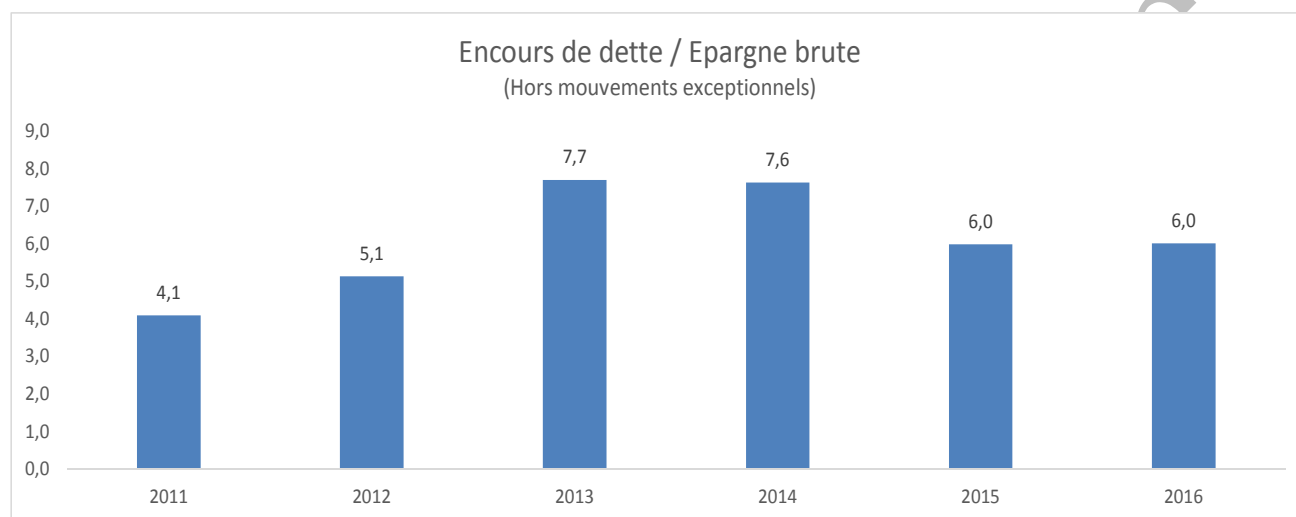


Les **subventions** d'investissement reçues en 2016 s'élèvent à **2 006 007 €** (5 110 240 € en 2015).

ENDETTEMENT DE LA VILLE

L'encours de la dette s'établit à **26,3 M€ au 31 décembre 2016** (27,0 M€ au 31 décembre 2015). L'encours de dette a diminué de manière mécanique en 2016 en raison du solde négatif constaté entre le recours à l'emprunt (2 M€) et le remboursement en capital de la dette (2,7 M€).

La capacité de désendettement de la commune est de 6 années et s'est stabilisée entre 2015 et 2016.



Reprise du résultat :

Il est proposé d'affecter en priorité le résultat de la section de fonctionnement (3 569 910,21 €) à la couverture du besoin de financement (3 387 642,11 €). Le solde (182 268,10 €) peut être repris sur la section de fonctionnement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir délibérer sur :

- l'approbation du compte de gestion,
- le vote du compte administratif,
- la reprise du résultat.